

IATSE OFFICIEL Bulletin

QUATRIÈME TRIMESTRE 2012 NUMÉRO 638

LETTRE DU PRÉSIDENT

MATTHEW D. LOEB



Soyons fiers !

Avec la fin de l'année 2012, je vais bientôt entreprendre la quatrième année de mon mandat de président de l'Internationale. Un bref regard en arrière me fait du coup réfléchir à tous ces événements récents. Je suis reconnaissant et fier pour tous ces progrès que nous avons accompli et tous ces défis que nous avons surmontés grâce à notre détermination et à notre solidarité.

En janvier 2013, nous célébrerons l'investiture du président Obama et nos succès de novembre dernier où nous avons réussi à faire élire des candidats favorables aux travailleurs. Je suis extrêmement fier de la participation remarquable des membres de l'IATSE qui, à travers tous les États-Unis, ont travaillé sans relâche jusqu'au jour des élections. Nous devons continuer de recourir à nos méthodes pro-actives pour s'assurer de vivre dans un environnement propice à notre réussite.

Je suis fier de l'aide que nous avons fournie à plusieurs de nos officiers et de nos membres des sections locales afin qu'ils puissent parfaire leur éducation et leur formation. En ayant recours au Fonds pour la formation, nous les aidons à parfaire leurs compétences et à améliorer leur sécurité au travail. Nous avons aussi formé plus de 800 dirigeants par le biais des programmes d'assistance à l'éducation de la main d'œuvre. Je suis également ravi de constater l'efficacité de nos démarches éducationnelles auprès des jeunes étudiants qui s'informent maintenant davantage sur l'IATSE et sur l'histoire du mouvement des travailleurs.

À ma grande satisfaction, nous avons aussi déployé et amélioré nos façons de communiquer à l'aide des outils technologiques du 21^e siècle. Les cycles d'informations, qui, auparavant, nous venaient uniquement des parutions du Bulletin officiel, des journaux spécialisés de l'industrie et des quotidiens, sont maintenant

accessibles 24 heures sur 24 et sept jours sur sept. Nous sommes capables de rejoindre instantanément tout le monde dans nos deux pays et partout ailleurs dans le monde par le biais de notre site Internet IATSE, de Facebook, de Twitter et davantage.

Nos jeunes travailleurs sont maintenant capables de se rassembler et d'élargir leurs horizons. Ils prendront bientôt la relève et deviendront à leur tour les dirigeants de cette grande Alliance. Ils seront aussi mieux équipés pour se mesurer aux défis de leur époque et offrir le support nécessaire aux travailleurs de demain. Ils vont travailler fort pour s'assurer qu'eux et leurs confrères puissent acheter des maisons, bénéficier de programmes de soins de santé, envoyer leurs enfants au collège et se retirer en profitant d'une pension qui les soutiendra jusqu'à un âge avancé. Des choses auxquelles tous les travailleurs ont droit.

Je sais aussi qu'en 2013, il n'y aura pas de place pour le relâchement. Certains personnalités opposées aux syndicats, aux États-Unis et au Canada, vont continuer de mettre des bâtons dans les roues et s'ingénier à réduire à néant l'aide aux familles, les augmentations de salaire et la sécurité au travail, bref tous les acquis obtenus par les travailleurs au fil de décennies de syndicalisation.

En cette fin d'année 2012 et en ce début de nouvelle année, nous pouvons donc passer en revue nos réalisations et être fiers tout en profitant du temps des Fêtes avec nos amis et nos familles. Nous devons aussi rafraîchir et renouveler nos idées pour débiter 2013 avec vigueur et continuer de construire à partir de notre élan amorcé en 2012. Nous devons demeurer unis et forts et nous devons continuer d'utiliser tous les outils à notre disposition pour rester mobilisés et rejoindre tous ceux qui croient en l'avenir. Je vous souhaite un joyeux temps des Fêtes et une année 2013 prospère. ■

67^e CONVENTION

La 67^e Convention aura lieu en juillet 2013 à Boston, au Massachusset. Les créances pour assister à la convention seront envoyées aux sections locales qui auront soumis leur premier rapport trimestriel et qui auront acquis les timbres per capita des premier et deuxième trimestres.

Le Bulletin officiel du prochain trimestre contiendra un nombre important d'informations à propos de cette prochaine Convention.

L'évolution du Bulletin

Au fil des ans, on m'a souvent interrogé sur les origines de ce que nous appelons maintenant le Bulletin officiel. Je crois que le meilleur résumé se trouve dans le compte rendu des réunions de la 38^e Convention qui a eu lieu à Chicago, en Illinois, en juillet 1946. Dans le rapport du président, présenté par le président international Richard F. Walsh, une section intitulée « Le Bulletin général » se lisait comme suit :

« La publication officielle mensuelle de l'organisation provient d'une décision de la 22^e Convention, tenue dans cette ville en 1915. Cinq ans plus tard lors de la 25^e Convention de Cleveland, la publication mensuelle est devenue hebdomadaire et par une autre décision, à la convention suivante de Cincinnati, elle est devenue bi mensuelle. En mai 1925, elle était à nouveau publiée mensuellement et cette façon de faire a été maintenue à divers degrés depuis.

Avant mon mandat actuel en tant que président international, le Bulletin, pour toutes sortes de raisons, était publié de façon très irrégulière. Depuis mon élection, malgré les pénuries de papier et de main-d'œuvre dues à toutes ces années de guerre, le Bulletin a été publié chaque mois, sans exception, tel que stipulé dans la Constitution internationale.

Le rôle du Bulletin, comme il avait été pensé à l'origine, était d'être lu à chaque réunion des sections locales. Cette pratique est maintenant complètement disparue, ou presque, étant donné le volume du contenu et sa nature d'ordre plus général. Conséquemment, les membres sont de moins en moins au courant de ce qui se passe dans notre organisation et dans le monde du travail. Après avoir analysé toutes ces étapes de publication du Bulletin, j'en suis venu à croire qu'il pourrait devenir un instrument plus utile et plus avantageux s'il devenait une publication trimestrielle plutôt que mensuelle. À partir des économies réalisées avec des parutions moins fréquentes, l'Alliance pourrait alors en fournir une copie à chaque membre de l'organisation.

DOCUMENTS POUR L'ANNÉE 2013

À la fin du mois novembre, nous avons commencé à acheminer aux sections locales les cartes de membre et les documents pour l'année 2013. Les documents ont été envoyés aux sections locales qui ont fait parvenir leur rapport pour le troisième trimestre de 2012 et qui ont acheté le nombre requis de timbres per capita.

En décembre, nous avons continué à faire parvenir la documentation aux sections locales à mesure qu'elles se conformaient aux exigences mentionnées plus haut.

En adhérant à cette politique, nous pourrions créer des liens plus étroits avec les membres, ainsi qu'avec les autres organisations affiliées puisque tous seront informés des enjeux d'intérêt général et d'importance pour l'Alliance. Nous stimulerons ainsi une association plus directe et plus active de la part de tous les membres.

Ce médium offrira la possibilité de garder tous les membres informés et ils comprendront mieux la mission de l'organisation en partageant ses progrès, en assumant ses défis et en observant la matérialisation de ses objectifs. Grâce à cette relation plus intime, il devient naturel d'imaginer que les membres seront plus objectifs et plus idéalistes, ce qui devrait éventuellement constituer un avantage durable pour l'Internationale. »

Dans ce monde d'aujourd'hui qui change si rapidement, il est agréable de constater que les bonnes idées peuvent survivre. À chaque publication du Bulletin officiel, notre objectif demeure la création d'une publication instructive qui présente les activités et les rencontres de nos membres, de nos sections locales et de l'Internationale. ■

Le président Obama appuie personnellement la section locale 12 de l'IATSE

En octobre 2012, un moment important de l'histoire politique s'est déroulé à Columbus en Ohio. L'agent d'affaires venait de recevoir un appel de *Forty-Two inc.* (la compagnie audio-vidéo retenue par l'équipe d'Obama en Ohio) lui demandant d'assigner 65 techniciens de scène pour le grand rassemblement prévu au Nationwide Arena. L'excitation a vite fait place à la déception lorsque le Nationwide Arena a rappelé à l'organisation d'Obama que l'endroit était non-syndiqué et que l'IATSE

n'était pas bienvenue. Les représentants de la section locale ont immédiatement alerté les élus de la région et les politiciens se sont alors mis au travail. À un certain moment, le président Obama a pris position en faveur des techniciens de scène de la section locale 12 et il a menacé d'annuler l'événement. Les membres ont finalement travaillé au montage et à la présentation de ce grand ralliement. Une fois rendus à l'étape du démontage, les travailleurs ont dû attendre un certain temps et se

Joignons les réseaux sociaux !

Si vous aviez demandé aux organisateurs syndicaux et aux volontaires qui incitaient les gens à voter aux dernières élections quel était l'outil le plus efficace à leur disposition, ils vous auraient parlé de la force et de l'efficacité de la bonne vieille méthode qui consiste à rencontrer personnellement les membres ou les électeurs. Tous sont d'accord pour dire que rien ne peut remplacer les contacts directs entre humains et espérons que le contraire n'arrivera jamais.

Cependant, si on pose la question de façon légèrement différente – « Quelle est la façon la plus rapide et la plus répandue de faire parvenir un message ? » la réponse la plus courante, à l'hiver 2012, était : « utiliser l'Internet et la panoplie des réseaux sociaux ».

Considérez ceci : Facebook, le réseau en ligne le plus utilisé au monde, compte près de 170 millions d'utilisateurs aux États-Unis – ce chiffre représente 54 % de la population du pays et plus de 70 % de tous ceux qui ont recours à l'Internet. Les statistiques dévoilées par Twitter à la conférence des développeurs de la compagnie en avril dernier sont encore plus impressionnantes. Plus de 100 millions d'utilisateurs enregistrés, avec en moyenne plus de 300 000 nouveaux adhérents quotidiennement. De plus, 75 % du « gazouillage en ligne » nous vient de d'autres applications, c'est à dire que ces informations sont « re-tweetées » à partir d'une autre source. La compagnie reçoit trois milliards de requêtes par jour via son API (interface de programmation de l'application) et les utilisateurs de Twitter envoient en moyenne 55 millions de « tweets » par jour.

Les représentants de l'IATSE et les sections locales ont déjà pris le virage des réseaux sociaux. Selon Chris « Radar » Bateman, l'utilisation des réseaux sociaux dans les activités syndicales permet de transmettre les messages d'une manière virale. Et pour le vice-président international Michael Barnes, « l'utilisation des médias sociaux a un rapport direct avec le nombre de membres de l'IA qui participent à une activité de travailleurs. Leur utilisation va nous permettre d'atteindre nos buts en tant qu'organisation syndicale ». La directrice des communications de l'IATSE, Emily Tao, a

pour sa part constaté ce qu'elle appelle l'effet « turbo » des médias sociaux lors de la récente Conférence des jeunes travailleurs qui a eu lieu à Philadelphie. Elle mentionne que les deux plus importantes applications, Facebook et Twitter, ont été intégrées sur le site de l'IATSE en septembre et décembre 2011, respectivement. D'autres applications comme Instagram et Pinterest émergent présentement et les jeunes de l'ère numérique s'y adaptent tout naturellement. Emily a noté une progression mensuelle de l'ordre de 7 % de l'utilisation de Twitter et l'utilisation de Facebook croît à une vitesse encore plus élevée. « Lorsque nous émettons un communiqué nous recevons en moyenne mille visites dans les premières heures suivant la diffusion. »

La représentante internationale Vanessa Holtgrewe a constaté une progression semblable du côté de Los Angeles. Il y a deux ans une campagne pour dénoncer l'attitude anti syndicale du réseau NBC lors de la production *The Biggest Loser* a connu beaucoup de succès grâce à une page Facebook qui a été créée par les travailleurs en grève. « À l'époque Twitter n'était pas encore très répandu, mais aujourd'hui nous l'utilisons sûrement. Récemment, lors de l'arrêt de la production *1 000 Ways To Die*, Emily Tao relayait mes messages Twitter à toutes les sections locales et le jour suivant on pouvait observer plein de nouveaux visages sur les piquets de grève ».

Les médias sociaux sont aussi utilisés pour relever un défi de taille, celui de syndiquer les milliers de travailleurs qui produisent les effets visuels, à Hollywood, Vancouver et New York. Pour ce faire la représentante Holtgrewe et l'IA ont créé un site Internet **vfunion.com** et un compte Twitter **@vfunion**. Elle considère que « l'utilisation d'un média social permet d'introduire subtilement la présence du mouvement des travailleurs auprès de gens qui ont une connaissance limitée des syndicats et de l'aide que ces organisations pourraient leur offrir ».

Une autre application, *Instagram* permet d'ajouter un visage humain à toutes ces campagnes et à toutes ces activités, en permettant d'acheminer des photos vers tous les autres réseaux sociaux. Toujours selon Holtgrewe, « l'ajout de photographies vient décupler l'impact de toutes ces actions et il est alors plus facile de comprendre le rôle que jouent les syndicats dans nos vies ». Facebook et Twitter aident aussi à la promotion des activités de formation de l'IA car ces applications permettent d'établir une large base pour la communication en ligne et, dans le cas de Facebook, rejoindre toutes les générations. Quant à elle, l'application Twitter permet de s'informer et de réagir au moment présent. La communication devient donc plus efficace qu'avec les courriels et les chaînes téléphoniques.

Selon Jackie Tortora, directrice des réseaux sociaux pour l'AFL-CIO, « les gens sont plus enclins à prendre une décision quand celle-ci est recommandée par un

Résumé de l'article « Let's Get Social » de David Geffner

Les réseaux sociaux relient les membres syndiqués d'un océan à l'autre. Êtes-vous branchés ?

ami ou un membre de la famille. Voilà ce qui constitue la grande force des réseaux sociaux : les liens directs et instantanés rendus possibles entre les personnes ». Jackie a accumulé beaucoup d'expérience dans l'utilisation de ces plateformes et elle affirme que le public est très capricieux et qu'il a tendance à passer d'un outil technologique à un autre très facilement ; ce qui représente tout un défi pour elle. « Vous ne pouvez pas investir dans chaque nouvelle plateforme qui voit le jour. Alors vous surveillez attentivement ce que les gens utilisent et au minimum vous vous inscrivez en tant qu'utilisateur ». Elle ajoute, « la règle avec les médias sociaux, c'est que ceux qui les adoptent les premiers deviennent les meilleurs et deviennent aussi ceux qui en profite le plus longtemps. L'équipe du président Obama est un bon exemple. Ils semblent toujours être en avance dans l'utilisation des médias sociaux et cela était encore plus vrai aux dernières élections ».

Un autre point fort des médias sociaux c'est la possibilité de raconter une histoire « humaine » d'une façon concise et convaincante. Facebook est devenu le phénomène qu'il est en permettant de court-circuiter les porte paroles habituels des médias traditionnels comme la radio et la télévision. Facebook donne un accès direct aux événements plutôt qu'à la propagande. Selon Michael Chambliss, représentant sur le terrain pour la section locale 600, « les travailleurs ne peuvent assister à toutes les réunions, et quand ils le font, souvent, les questions leur viennent après, lorsqu'ils ont eu le temps de réfléchir. Facebook permet à quiconque de se joindre à la discussion, au moment opportun ». Lors des dernières négociations, en vue de renouveler le contrat de base à Hollywood, tous les documents étaient rendus disponibles pour être lus en ligne. Pendant les trois semaines qu'ont duré les négociations, plus de 130 pages de commentaires ont été générées et un véritable débat a eu lieu entre ceux qui étaient pour ou contre l'entente. Au final, plus de 3 800 membres de l'IA se sont joints à la discussion et 75 % des membres de la Côte ouest ont participé au vote concernant cette entente.

Facebook permet aussi d'observer et d'analyser la fréquentation des pages. On peut évaluer combien de personnes ont visité la page, combien l'ont partagé, combien ont émis des commentaires. On peut aussi créer des sous groupes à l'intérieur d'un groupe. On peut également encourager la participation par l'utilisation d'un système de pointage comme le fait l'AFL CIO à l'aide du site **repurpose.workersvoice.org**.

Vanessa Holtgrewe a trouvé « très inspirant de voir les participants à la *Young Workers Conference* utiliser tous en même temps leur téléphone mobile pour réagir en direct sur le site **bannerforfood.com** pour dénoncer les manières de certaines compagnies. Les jeunes réalisent ainsi que l'IA est très impliquée dans les médias sociaux et ils perçoivent cette organisation comme étant un prolongement naturel de leur façon de vivre ». Toutefois, elle ne croit pas que les médias sociaux viendront remplacer les façons traditionnelles de communiquer avec les membres. « Tous les outils de la boîte doivent être utilisés ensemble ».

En avril dernier, Emily Tao a donné (en collaboration) au National Labor College (NLC) un cours sur les médias sociaux aux vice-présidents de l'IATSE, aux directeurs des départements et aux représentants de l'Internationale. « Ce qui m'inspire vraiment, c'est qu'à la rencontre du Bureau général de direction de janvier 2011, j'étais alors la seule à rendre compte des efforts de l'IA dans les médias sociaux. Six mois plus tard, lors de la rencontre du Bureau général à Vancouver, il y avait des douzaines de gens debout qui discutaient de leurs façons d'utiliser Facebook sur les piquets de grève, ou encore Twitter ou Flickr pour promouvoir une cause politique. Le recours aux médias sociaux vient ici démolir les préjugés tenaces selon lesquels les syndicats sont dépassés ».

Le président de l'IATSE, Matthew Loeb, conclut en affirmant : « Un solide programme de communication constitue l'un des piliers de nos futures réussites. Ces outils viennent compléter tout ce que nous faisons - de la syndicalisation à la formation des membres, en passant par l'activisme ». ■





La section locale 56 décrète une grève éclair - et elle en sort gagnante !

La section locale a tenté, pendant deux années et demie, de négocier une première entente avec le théâtre Lionel-Groulx à Montréal. Malheureusement, ces négociations aboutissaient nulle part, même après un long processus de conciliation.

À la fin de la conciliation, la section locale se réjouissait d'avoir enfin obtenu une entente, mais à la dernière minute, l'employeur a reculé sur la question des avantages sociaux. L'employeur a ensuite fait parvenir à la section locale 56 ce qu'il considérait être sa proposition finale, et de façon incroyable, il a au même moment demandé l'arbitrage ! Dans la province de Québec, vous ne pouvez pas faire la grève pendant une procédure d'arbitrage ; la stratégie de l'employeur devenait donc claire. Ce que l'employeur ne savait pas c'est que le fait de demander l'arbitrage ne revient pas au même que d'être en procédure d'arbitrage. Comme le tribunal du travail du Québec n'avait pas encore accepté ou répondu à la demande d'arbitrage, la section locale a agi rapidement et elle a décrété une grève éclair d'une

journée pendant le montage de l'une des productions importantes de cette salle de spectacle.

À peine une heure quarante-cinq minutes se sont écoulées avant que l'employeur ne demande à la section locale 56 de retourner au travail pour éviter que ce spectacle ne soit annulé. La section locale a alors exigé que le conseil d'administration de la salle signe avant 18 h l'acceptation des termes de l'entente avec la section locale. Le Conseil d'administration a effectivement signé l'entente.

Alors, quel était donc ce point en litige ? Une différence de 2,5 % concernant les bénéfices, soit une somme équivalente à environ 3 500 \$ annuellement. L'employeur était prêt à payer des dizaines de milliers de dollars à des avocats et à des arbitres pour économiser moins de 10 \$ par jour. Félicitations ici à tous les membres de la section locale 56 qui se sont tenus ensemble pour défendre ce qui était juste et équitable, malgré toutes les tentatives de l'employeur pour les diviser et les soumettre. ■

La loi C-377 - Derniers développements

Nous sommes tous maintenant familiers avec la loi C-377 – cette loi qui prétend venir en aide aux travailleurs en rendant publiques les finances des syndicats. Voilà aussi une tentative de vérifier et de restreindre toute action politique entreprise par un syndicat. Dorénavant, toute transaction de plus de 5000 \$ devra être publiée, même les contributions des membres à leur fond de retraite ou les montants reçus en cas de maladie. Tous vos voisins auront accès à vos informations.

Le 30 octobre dernier, deux cents délégués des syndicats à travers tout le Canada se sont donné rendez-vous au parlement à Ottawa pour rencontrer les députés conservateurs ainsi que ceux qui siègent au comité des finances. Les témoins qui ont défilé devant ce comité étaient majoritairement contre cette loi ce, pour une foule de raisons allant des atteintes à la vie privée jusqu'à l'impossibilité de divulguer les millions de transactions qui sont effectuées chaque année pour tous les travailleurs qui participent à un fonds de pension ou qui reçoivent des compensations d'un programme de soins de santé. Au moins un député conservateur, Brent Rathgeber, a publiquement annoncé qu'il n'appuierait pas cette loi, qu'il associe à l'idée « d'utiliser un lance-flamme là où un tue-mouche suffirait à la tâche ».

Au moment d'écrire ces lignes, plus de 1200 personnes ont participé à la campagne lancée par l'IATSE afin de permettre aux membres canadiens d'acheminer des courriels au ministre des Finances Jim Flaherty et à leur propre député. Voilà un résultat fantastique, mais nous allons devoir continuer le combat.

Pour avoir davantage d'informations sur cette loi et ses conséquences, vous pouvez vous rendre directement sur le site de l'IATSE et appuyer sur le lien concernant la loi C-377. Cette loi est injuste, inutile et onéreuse. Faites entendre votre voix aujourd'hui ! ■

BUREAU GÉNÉRAL

MATTHEW D. LCEB
Président international

JAMES B. WOOD
Secrétaire trésorier général
1430 Broadway, 20th Floor
New York NY 10018
Tél. 212 730-1770
Fax 212 921-7699

Bureau canadien
JOHN M. LEWIS
10^e Vice-Président international
Directeur des affaires canadiennes
22 St-Joseph Street
Toronto ONT M4Y 1J9
Tél. 416 362-3569
Fax 416 362-3483

Secrétaire du 11^e district
CHERYL BATULIS
2 Neilor Crescent
Toronto ONT M9C 1K4
Tél. 416-622-8555
Fax 416-620-5041
iad11@bellnet.ca

COMMENT REJOINDRE LES SECTIONS LOCALES

56 > Montréal
DENIS FOREST
Secrétaire archiviste
1 rue de Castelnau Est Local 104
Montréal QC H2R 1P1
Tél. 514 844-7233
Fax 514 844-5846

262 > Montréal
ISABELLE WOUTERS
Secrétaire archiviste
1945 Mullins Bureau 160
Montréal QC H3K 1N9
Tél. 514 937-6855
Fax 514 272-5763
admin@iatselocal262.com

514 > Montréal
IAN LAVOIE
4530 rue Molson, Bureau 201
Montréal QC H1Y 0A3
Tél. 514-937-7668
Fax 514-937-3592

ICG 667 > Est du Canada
DAVID ORTON
229 Wallace Avenue
Toronto ON M6H 1V5
Tél. 416-368-0072
Sans frais (Est du Canada) :
1-877-368-1667
Fax 416-368-6932

863 > Montréal
MÉLANIE FERRERO
4251 rue Fabre
Montréal QC H2J 3T5
Tél. 514-524-1630

523 > Québec
RINA CAMPION
2700, rue Jean-Perrin
Bureau 490
Québec QC G2C 1S9
Tél. 418-847-6335

849 > Nouveau-Brunswick
MARCEL BOULET
15 McQuade Lake Crescent, 2th Floor
Halifax NB B3S 1C4
Tél. 902 425-2739
Fax 902 425-7696

LORRAINE ALLEN
Administratrice
Régime de retraite canadien
de l'industrie du divertissement
22 St. Joseph Street
Toronto ONT M4Y 1J9
Tél. 416-362-2665
Fax 416-362-2351
www.ceirp.ca

POUR REJOINDRE L'ÉDITEUR

ROBERT CHARBONNEAU
bobcharbonneau@videotron.ca

BULLETIN IATSE
CP 34123, Québec QC
Canada G1G 5X0

